



Appel à consultation pour l'élaboration des chapitres relatifs à « la recherche et l'observation systématique », à l'éducation, formation et sensibilisation », « L'information et la constitution des réseaux » et au « Genre »

**Projet « Cinquième Communication Nationale et Premier Rapport Biennal sur la
Transparence à la CCNUCC »**

Date : 15 Juillet 2024

Description de la mission : Appel à consultation pour des chapitres relatifs à « la recherche et l'observation systématique », à l'éducation, formation et sensibilisation », « L'information et la constitution des réseaux » et au « Genre »

Titre du projet : Cinquième Communication Nationale et Premier Rapport Biennal sur la Transparence à la CCNUCC

Lieu d'affectation : Rabat, Maroc

Date limite de dépôt des soumissions: 25 Juillet 2024, avant midi

Les offres seront envoyées par mail : ccn.rbt1@gmail.com ou déposées au Secrétariat du Projet CCN/RBT1 au Département de Développement Durable - Ministère de la transition énergétique et du développement durable, à l'adresse suivante :

**Coordination du Projet CCN/RBT1 – Bureau 324 & 328
Département de Développement Durable
Ministère de la transition énergétique et du développement durable
Adresse : N°9, Avenue Al Araar, Bureau 324 et 328, 3ème étage
420/1 Secteur 16, Hay Riad, Rabat**

Toute demande d'informations complémentaires sera faite par email à l'adresse suivante : ccn.rbt1@gmail.com

I. Contexte

La Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) stipule que chaque Partie communique des Communications Nationales préparées tous les quatre ans selon les directives adoptées par la Conférence des Parties, lors de sa huitième session.

Par ailleurs, les pays Parties non visées à l'annexe I, ont également été tenues, en respect à la décision 1/CP16, de soumettre des Rapports Biennaux Actualisés contenant une mise à jour des inventaires nationaux des gaz à effet de serre et des informations sur les mesures prises, les besoins constatés et l'appui reçu en matière d'atténuation et d'adaptation.

Le Maroc, dans le cadre de ses engagements vis à vis de la convention, a déjà préparé et soumis quatre communications nationales respectivement en 2001, 2010 et 2016 et 2021, et trois Rapports Biennaux Actualisés (2016, 2019 et 2022).

Suite à l'entrée en vigueur de l'Accord de Paris, et conformément aux modalités, procédures et lignes directrices, les Parties doivent soumettre leur premier BTR et leur rapport d'inventaire national (si celui-ci est soumis séparément du BTR), au plus tard le 31 décembre 2024.

Le projet « Cinquième Communication Nationale et Premier Rapport Biennal sur la Transparence à la CCNUCC » vient répondre à ce besoin et appuie le Maroc dans l'élaboration d'un rapport combiné contenant la cinquième communication nationale et le premier rapport relatif à la transparence (CCN/RBT1) à la CCNUCC. La présente étude quant à elle, vise à élaborer l'inventaire des années 2020 et 2022, en tant que partie fondamentale du rapport combiné CCN/RBT1.

II. Contexte spécifique au projet

Le Maroc est un pays en développement exemplaire en matière de respect des communications nationales dans le cadre de ses obligations de reporting (articles 4 et 12 de la CCNUCC). Jusqu'à présent, le Maroc a soumis quatre communications nationales respectivement en 2001, 2010, 2016 et 2021 et trois RBA en 2016, 2019 et 2021.

Pour soutenir le processus de déclaration, le Maroc a développé un système national institutionnalisé d'inventaire des GES qui dispose désormais d'un ensemble d'inventaires de GES préparés conformément aux lignes directrices 2006 du GIEC (2004, 2006, 2008, 2010, 2012, 2014, 2016 et 2018).

Le Maroc a également amélioré l'évaluation de la vulnérabilité de ses principaux secteurs socio-économiques et de son environnement naturel aux impacts climatiques en prenant en compte différents secteurs (c'est-à-dire les ressources en eau, l'agriculture, la foresterie, la biodiversité, les lignes côtières, la pêche, l'habitat, la santé), des mesures d'adaptation définies et renforcé les capacités institutionnelles et techniques.

Le projet CCN-RBT1 vient renforcer le système en place et permettra d'établir un cadre institutionnel pour la réalisation régulière des inventaires GES et la mise à jour des communications nationales (CN) et des rapports biennaux relatifs à la transparence (RBT). Par ailleurs, à travers des sessions de renforcement des capacités des acteurs clés des différents secteurs, Ce projet favorisera la consolidation des mesures nationales ainsi que l'opérationnalisation du système MRV, en prenant en considération les différents volets, à savoir l'inventaire, les mesures d'atténuation, les mesures d'adaptation ainsi que le support.

Les résultats attendus sont les suivants :

1. Soutien nécessaire et reçu et autres informations pertinentes selon l'article 9-11 de l'accord de Paris sont reportés ;
2. Rapport d'inventaire national des émissions anthropiques par les sources et des absorptions par les puits de gaz à effet de serre pour l'année 2020 et 2022 est préparé selon les directives 2006 IPCC ;
3. Les actions d'atténuation de la NDC et leurs effets sont mis à jour ;
4. Le système MRV National est opérationnalisé ;
5. La description des actions de vulnérabilité et d'adaptation et de leurs effets sont mis à jour ;
6. Compilation et soumission du rapport BTR1/NC5 à la CCNUCC conformément aux directives et des décisions 18/CMA.1 et 5/CMA.3 y compris la gestion des connaissances ;
7. Un cadre de suivi et évaluation du projet est mis en œuvre.

III. Objectifs de la consultation

Les objectifs de la consultation sont les suivants :

- Elaborer le chapitre relatif à la recherche et à l'observation systématique ;
- Elaborer le chapitre relatif à l'éducation, la formation et la sensibilisation du public ;
- Elaborer le chapitre relatif à l'information et à la constitution des réseaux ;
- Elaborer un chapitre relatif à la prise en considération de l'aspect genre dans les politiques et les stratégies climatiques du Maroc.

Ces chapitres sont destinés à être intégrés au niveau du rapport combiné de la CCN-RBT1.

Le mandataire est fortement appelé à consulter la décision 17 de la Conférence des Parties 8, ainsi que tout autre document officiel de la CCNUCC pour répondre adéquatement à cette consultation et intégrer toutes les informations au niveau des chapitres qu'il est censé développer.

Le consultant est appelé également à consulter des rapports de communications nationales soumis par d'autres pays¹ afin de se familiariser avec les informations à collecter, à présenter et aussi aux formats utilisés par les différents pays pour la description et l'élaboration des chapitres susmentionnés.

IV. Missions et activités

Cadrage de l'étude

En vue de lancer de manière appropriée la consultation, le prestataire est tenu d'organiser une réunion avec la DCDB pour orienter la mission. Ceci implique :

- L'identification des partenaires disposant des informations ;
- La validation de l'approche méthodologique et de l'échéancier de mise en œuvre.

¹<https://unfccc.int/reports>

Mission 1 : Collecte des données et consultations des parties prenantes

Activité 1 : Identification des données à collecter et élaboration des matrices de collecte

Sur la base de la réunion de cadrage, le prestataire finalisera la liste des parties prenantes impliquées dans les trois axes objet de cette consultation. Il élaborera ensuite une matrice de collecte des données, par axe, qui sera l'outil principal de collecte des données auprès des acteurs.

Cette matrice sera à valider par la DCDB.

Activité 2 : Recherche documentaire

Avant de procéder à la collecte des données auprès des parties prenantes, le prestataire effectuera un travail de recherche documentaire relatif à tous les documents disponibles au niveau des sites officiels des Départements et organismes, ainsi que d'autres partenaires clés disposant de l'information recherchée (ex : rapports des études élaborés par les bailleurs de fonds et agences de coopération).

Activité 2 : Consultation des parties prenantes

Le prestataire procédera à la consultation des parties prenantes via des entretiens à organiser avec les acteurs clés précédemment identifiés. A cet effet, la DCDB élaborera une lettre de mission qui sera partagé aux différentes parties prenantes pour faciliter la collecte des données.

Le prestataire, pour préparer cette phase, enverra les matrices de collecte aux destinataires et procédera ensuite à l'organisation de ses entretiens pour compléter les informations collectées dans le cadre de l'activité 2.

Les questionnaires doivent permettre de dresser un état des lieux des efforts réalisés dans chaque axe objet de la consultation, des moyens mis en œuvre, des lacunes et des barrières, des bénéficiaires et des cibles, etc.

Il est à rappeler que les matrices doivent correspondre aux différents axes objet des chapitres à élaborer, et qui sont :

- Recherche et à l'observation systématique ;
- Education, formation et sensibilisation du public ;
- Information et constitution des réseaux ;
- Intégration et prise en considération de l'aspect genre.

Activité 3 : Proposition d'une enquête en ligne pour évaluer la prise de conscience sur les thématiques en lien avec les changements climatiques

Afin de dresser un état de référence de la conscience de la population marocaine quant aux thématiques liées aux changements climatiques, le prestataire procédera au développement d'un questionnaire en ligne pour évaluer la prise de conscience. Il proposera également les différentes options pour sa mise en ligne et pour assurer un maximum de visibilité et d'interactions des différentes tranches de la population.

Les résultats de ce questionnaire seront analysés et insérés au niveau du chapitre 2 relatif à l'éducation, formation et sensibilisation du public.

Livrables de la mission 1

- Présentation de la réunion de cadrage avec la DCDB, échéancier de mise en œuvre et Compte-rendu détaillé de la réunion ;
- Matrices de collecte des données ;
- Contenu de l'enquête en ligne ;
- Mise en ligne de l'enquête.

Mission 2 : Elaboration des quatre chapitres

Activité 1 : Elaboration des chapitres

Sur la base des documents collectés, le prestataire élaborera les quatre chapitres à inclure au niveau du rapport combiné du CCN-RBT1.

Le prestataire veillera également à inclure les résultats de l'enquête en ligne développée dans le cadre de la mission 1.

Les chapitres à élaborer doivent comporter les sections suivantes (liste non exhaustive, à compléter par le prestataire) :

- Etat des lieux et avancés par axe ;
- Un schéma récapitulatif des acteurs clés par axe et des interactions entre eux ;
- Les moyens de mise en œuvre de chaque et les modalités déployées ;
- Les besoins persistants, les lacunes et les barrières ;
- Recommandations pour renforcer le travail sur les trois axes ;
- Autres informations utiles à identifier par le prestataire.

Activité 2 : Atelier de présentation des livrables

Le consultant organisera un atelier de présentation des résultats de cette consultation. Il rappellera dans ce cadre le processus suivi pour la réalisation de la consultation, les informations collectées, ainsi que les résultats clés.

Il se basera sur une présentation récapitulant les différents chapitres du rapport élaboré, en mettant en exergue les difficultés rencontrées par les parties prenantes ainsi que les recommandations dégagées suite à la phase de collecte des données.

Livrables de la mission 2

Activité 1

- Rapport d'analyse et d'évaluation des retours sur l'enquête ;
- Chapitre détaillé relatif à la recherche et à l'observation systématique ;
- Chapitre détaillé à l'éducation, formation et sensibilisation du public ;
- Chapitre détaillé relatif à l'information et constitution des réseaux ;
- Chapitre détaillé relatif à l'intégration du genre ;
- Note à destination des décideurs, résumant les points clés par axe analysé.

Activité 2

- Présentation de l'atelier
- Liste des participants et compte-rendu

V. Livrables

Les livrables suivants sont attendus du/de la consultant(e) :

Mission	Livrables	Date de remise des livrables
Mission 1	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation de la réunion de cadrage à la DCDB, échéancier de mise en œuvre et Compte-rendu détaillé de la réunion ; • Matrices de collecte données ; • Contenu de l'enquête en ligne ; • Mise en ligne de l'enquête. 	<ul style="list-style-type: none"> • 1 semaine après la signature du contrat • 2 semaines après la signature du contrat • 4 semaines après la signature du contrat
Mission 2	<p>Activité 1</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rapport d'analyse et d'évaluation des retours sur l'enquête ; • Chapitre détaillé relatif à la recherche et à l'observation systématique ; • Chapitre détaillé à l'éducation, formation et sensibilisation du public ; • Chapitre détaillé relatif à l'information et constitution des réseaux ; • Chapitre détaillé relatif à l'intégration du genre ; • Note à destination des décideurs, résumant les points clés par axe analysé. <p>Activité 2</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation de l'atelier • Liste des participants et compte-rendu 	<p>Activité 1</p> <ul style="list-style-type: none"> • 8 semaines après la signature du contrat • 8 semaines après la signature du contrat • 8 semaines après la signature du contrat • 8 semaines après la signature du contrat • 8 semaines après la signature du contrat • 9 semaines après la signature du contrat <p>Activité 2</p> <ul style="list-style-type: none"> • 10 semaines après la signature du contrat

Tous les documents doivent être produits en français, fournis en version provisoire et définitive, sous format électronique (Word et PPT).

La version définitive des livrables sera fournie en version papier (3 copies).

Le note à l'attention des décideurs sera fournie en format électronique et papier, en français et en anglais.

Les frais d'organisation de l'atelier de présentation des résultats seront pris en charge par le projet CCN-RBT1, ils ne doivent pas être inclus dans l'offre financière du prestataire.

VI. Durée des travaux et estimation du temps consacré à la prestation

La durée de la prestation est de 3 mois **maximum** à compter de la date de signature du contrat.

Le contrat sera conclu pour un total forfaitaire de 35 Hommes/Jour² maximum.

²Le nombre d'hommes/jour est donné à titre indicatif pour comparer les offres reçues.

VII. Modalités de conduite de la mission

Pour la réalisation des activités susmentionnées, le mandataire devrait :

- Présenter, lors de la phase de démarrage de l'étude, une approche méthodologique avec un plan de travail détaillé et un planning des activités à conduire ;
- Restituer une version provisoire et une version finale des différents livrables.

VIII. Modalités de paiement

Le règlement sera effectué en 3 tranches comme suit :

- 10 % après la signature du contrat ;
- 30% après la validation des livrables de la Mission 1 ;
- 60 % après la validation des livrables de la Mission 2.

IX. Profil demandé

Le consultant indépendant devra répondre aux exigences minimales décrites ci-dessous :

Expert national en changement climatique, en environnement, en communication, en recherche, ou tout autre domaine étroitement lié à la prestation

- Education/Formation : Titulaire d'un doctorat ou d'un diplôme d'ingénieur (ou équivalent Bac+5) avec une spécialisation en changement climatique, en communication, en recherche et observation systématique, ou tout autre domaine étroitement lié à la prestation
- Expérience : Ayant au moins 10ans d'expérience dans des domaines en lien avec la prestation ;
- Expérience spécifique :
 - Connaissance approfondie des acteurs et parties prenantes œuvrant dans les changements climatiques au Maroc ;
 - Expériences en lien avec :
 - La CCNUCC (Communications nationales, rapport biennaux actualisés, inventaire des émissions des GES, études d'adaptation, etc.), et/ou ;
 - La CDN du Maroc, et/ou ;
 - La communication et la sensibilisation autour des changements climatiques, développement durable, environnement au Maroc, et/ou ;
 - La recherche systématique ;
 - Tout autre domaine strictement lié à la prestation ;
 - Expérience en matière d'enquête en ligne et/ou de processus de consultation des parties prenantes.
 - Expérience prouvée en animation d'ateliers sur des thématiques en lien avec la prestation.

Expert Genre

- Education/Formation : Formation universitaire avancée (Master ou équivalent) en sciences de l'environnement, Développement humain ou en sciences sociales, y compris en matière d'évaluation axée sur le genre
- Expérience : Ayant au moins 8 ans d'expérience dans un domaine lié à la présente consultation
- Expérience spécifique :
 - Une solide expertise en matière d'égalité des genres, de droits des femmes et d'intégration du genre dans des projets similaires ;
 - Une compréhension approfondie du contexte national et des enjeux liés au genre ;
 - Une excellente capacité de communication et de présentation ;
 - Expérience prouvée en animation d'ateliers et/ou des cours sur des thématiques d'environnement ou de développement durable en général.

X. Présentation de l'offre du contractant

Le prestataire est tenu de présenter les documents suivants :

Document	Contenu
Offre technique	<ul style="list-style-type: none">• Le (s) CV (s) du (es) consultant (s) ;• Les étapes et calendrier de mise en œuvre ;• L'approche méthodologique de travail ;• Les références techniques des prestations similaires / en lien avec la présente consultation.
Offre financière	<ul style="list-style-type: none">• Une offre financière détaillée spécifiant le nombre d'H/J par étape de chaque phase. L'offre financière doit être datée et signée.

XI. Évaluation des offres

L'évaluation des offres se déroulera en deux temps :

- **Etape 1 : Analyse technique comparative des offres :**

Cette étape consiste à analyser le CV et l'expérience des candidats. Les CV remplissant les conditions de profil demandé seront retenus pour l'analyse financière.

Critères	Note Max
genre ; <ul style="list-style-type: none"> ▪ Une excellente capacité de communication et de présentation ; ▪ Expérience prouvée en animation d'ateliers et/ou des cours sur des thématiques d'environnement ou de développement durable en général. 	
Total	100

Important :

Le prestataire peut présenter deux profils ou uniquement un seul profil.

Si le prestataire présente un seul profil, ce dernier doit inclure également des références en matière du Genre (au moins deux références). Les points correspondant au diplôme et aux années d'expérience du deuxième profil seront appliqués si le profil présente des références adaptées, et s'il dispose de plus de 8 ans d'expérience.

Seront systématiquement éliminées à l'issue de cette phase toutes les offres ayant obtenu une note technique inférieure à la note technique minimale de 70 points qui représente 70% de la note maximal des offres techniques (100 points).

- **Etape 2 : Analyse financière comparative des offres :**

A l'issue de cette phase, chaque offre financière sera dotée d'une note (F) sur 100 :

La note 100 sera attribuée à l'offre valable techniquement et la moins distante. Pour les autres offres, la note sera calculée au moyen de la formule suivante :

$F = 100 \times (P_{min}/P)$
Avec :
P : Prix de l'offre
Pmin : Prix de l'offre valable techniquement et la moins disante.

- **Etape 3 : Analyse technico-financière :**

Les notes techniques (T) et financières (F) obtenues pour chaque candidat seront pondérées respectivement par les coefficients suivants :

→70% pour l'offre technique	→30% pour l'offre financière
$N = 0,7 * T + 0,3 * F$	
Le Contrat sera adjugé à l'offre ayant obtenu la note « N » la plus élevée.	

XII. Dépôt des offres

Les offres seront :

Envoyées par mail à l'adresse suivante : ccn.rbt1@gmail.com

Ou

Déposées Par courrier en spécifiant l'objet suivant :

Appel à consultation pour l'élaboration des chapitres relatifs à « la recherche et l'observation systématique », à « l'éducation, formation et sensibilisation », « l'information et la constitution des réseaux » et au « Genre »

Projet « Cinquième Communication Nationale et Premier Rapport Biennal sur la Transparence à la CCNUCC »

Au plus tard le 25 juillet 2023, avant Midi, à l'adresse suivante :

Département du Développement Durable / DCCBEV

Ministère de la Transition Energétique et du Développement Durable

Coordination nationale du Projet « Cinquième Communication Nationale et Premier Rapport Biennal sur la Transparence à la CCNUCC – CCN/RBT1 »

« Bureau 324 ou 328 », N°9, Avenue Al Araar, Secteur 16, Hay Ryad, Rabat, Maroc